

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

26<sup>ème</sup> année - N°5140 - Vendredi 12 Juin 2026 - Prix : 200 Fc

TECHNOPOLE NUMÉRIQUE :

## 34 jeunes reçoivent leurs attestations



### ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :  
541m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup>

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :  
1.500m<sup>2</sup> - 60€/m<sup>2</sup>

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.  
-> 1.200m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup> / -> 2.492m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup>

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :  
4.000m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup>

Contact whatsapp : +269 333 21 02

**25 Dhul-Hedja 1447**  
Prières aux heures officielles  
Du 13 au 15 Juin 2026

**Lever du soleil:**

**06h 21mn**

**Coucher du soleil:**

**17h 49mn**

Fadjr : 05h 11mn

Dhouhr : 12h 10mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib : 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



# COMMUNIQUÉ :

## Syndicat National des Journalistes Comoriens - SNJC



**El-Had Saïd Omar et Toufé Maecha relâchés, mais pas libres.**

Le Syndicat National des Journalistes Comoriens - SNJC informe l'opinion publique que le journaliste Toufé Maecha et le directeur de publication de La Gazette des Comores, El-Had Saïd Omar, ont été libérés ce mercredi 10 juin 2026, après de longues heures d'audition au parquet de Moroni.

Les deux professionnels des médias ont pu regagner leur domicile. Toutefois, ils ont été placés sous contrôle judiciaire.

Toufé Maecha et El-Had Saïd Omar sont soumis à plusieurs restrictions, notamment l'interdiction de quitter l'île de Ngazidja sans l'autorisation du juge chargé du dossier.

Le SNJC condamne vigoureusement l'interdiction faite au journaliste Toufé Maecha de publier ou de diffuser des articles de presse pendant toute la durée de l'instruction. Empêcher un journaliste d'écrire et de publier revient à l'empêcher d'exercer son métier. Une telle mesure constitue une atteinte particulièrement grave à la

liberté de la presse et crée un précédent préoccupant pour l'ensemble de la profession.

Le SNJC dénonce et condamne avec la plus grande fermeté leur placement sous contrôle judiciaire, ainsi que les conditions de leur interpellation survenue dans la nuit du lundi 8 juin, sans convocation préalable. Il rappelle encore une fois que le rôle de régulateur incombe uniquement au Conseil national de la presse et de l'audiovisuel (CNPA) lequel a brillé par son silence tout le long de cette affaire.

Le SNJC rappelle par ailleurs que la liberté de la presse est un droit fondamental garanti par la Constitution.

Pleinement mobilisé dans cette affaire afin d'assurer la défense de son adhérent, le syndicat a engagé des avocats pour l'assister tout au long de la procédure judiciaire.

Fait à Moroni, le 10 juin 2026.  
Le Bureau du SNJC

### COMORES : DÉTENTION ARBITRAIRE DU JOURNALISTE

## Toufé Maecha de la Gazette des Comores pour un article sur la santé d'un ex-président

**Le journaliste de La Gazette des Comores, Toufé Maecha, est détenu et inculpé pour "trouble à l'ordre public" après la publication d'une enquête sur l'état de santé de l'ancien président. Reporters sans frontières (RSF) dénonce une détention arbitraire et demande sa libération immédiate. Arrêté en même temps que lui, le 8 juin, le directeur de publication de ce quotidien d'information, El-Had Saïd Omar, est actuellement auditionné, après une première garde à vue de 12 heures en début de semaine.**

Aux Comores, publier une information d'intérêt général peut désormais mener à la prison. Le journaliste Toufé Maecha de

La Gazette des Comores a été placé sous mandat de dépôt le 9 juin, pour avoir publié plusieurs articles sur l'état de santé de l'ancien président du pays, Ahmed Abdallah Sambi, qui seraient "susceptibles de troubler l'ordre public et de porter atteinte à la paix sociale", selon le procureur. Dans son édition du 8 juin, La Gazette des Comores, un journal indépendant fondé en 1999, titrait sur le rapport final de contre-expertise sur la santé de l'ancien président. Interpellé le soir même, Toufé Maecha a été entendu par la gendarmerie, de même que le directeur de publication, El-Had Saïd Omar. Relâché le lendemain, ce dernier a de nouveau été convoqué à la gendarmerie dans la matinée du 10 juin. Les deux journalistes sont actuellement auditionnés par le parquet de

Moroni. "En enquêtant et en publiant des articles d'intérêt général sur l'état de santé d'un ancien président, les journalistes Toufé Maecha et El-Had Saïd Omar n'ont fait que leur travail d'information. La détention du premier est donc arbitraire et la nouvelle convocation du second est très inquiétante. Le travail d'information ne saurait constituer un délit ou un "trouble à l'ordre public". RSF demande aux autorités judiciaires des Comores d'abandonner toutes les charges contre les deux journalistes, de libérer immédiatement Toufé Maecha et de lui permettre de reprendre son travail sans crainte de représailles.

"Alors que le procureur considère que les publications en question pourraient "troubler l'ordre public" et porter "atteinte à

la paix sociale", le ministère de l'Information a indiqué, dans un communiqué, que "l'article reproduit et publie les éléments précis d'un rapport médical confidentiel, dont la détention et la publication sont encadrées par la loi. Le journaliste interpellé a publié ces éléments du rapport médical avant même leur transmission au procureur". Selon le

parquet, une information judiciaire est ouverte.

Alors que le procureur considère que les publications en question pourraient "troubler l'ordre public" et porter "atteinte à la paix sociale", le ministère de l'Information a indiqué, dans un communiqué, que "l'article reproduit et publie les éléments précis d'un rapport médical confidentiel, dont la déten-

tion et la publication sont encadrées par la loi. Le journaliste interpellé a publié ces éléments du rapport médical avant même leur transmission au procureur". Selon le parquet, une information judiciaire est ouverte

**Sadibou Marong**  
Directeur du bureau Afrique subsaharienne de RSF

**UNION DES COMORES**  
Unité - Solidarité - Développement

Ministère de la Promotion du Genre, de la Solidarité et de l'Information

جمهورية القمر المتحدة  
الوحدة - التضامن - التنمية

وزارة المساواة بين الجنسين والتضامن والإعلام

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Précisions concernant l'interpellation du Directeur de la Publication et d'un journaliste de La Gazette des Comores.

Le Ministère de l'Information souhaite apporter des clarifications concernant l'interpellation, lundi 08 juin, du Directeur de la Publication et d'un journaliste de La Gazette des Comores par la Gendarmerie Nationale.

Selon le parquet de Moroni, cette mesure judiciaire est motivée par la publication d'un article concernant l'état de santé de l'ancien président Ahmed Abdallah Sambi. Cet article reproduit et publie des éléments précis d'un rapport médical confidentiel, dont la détention et la publication sont strictement encadrées par la loi. Le journaliste interpellé a publié ces éléments du rapport médical avant même leur transmission au Procureur.

Par ailleurs, le Directeur de Publication de La Gazette des Comores, Mr Elhad S. Omar, a été relâché à la suite de ses auditions. Le journaliste qui a écrit l'article en question demeure actuellement à la Gendarmerie pour les besoins de l'enquête.

Le Ministère de l'Information réaffirme son attachement à la liberté de la presse, mais rappelle que l'exercice de cette liberté ne peut contredire les lois de la République. Le Ministère invite le corps des médias à faire preuve de responsabilité et à éviter toute action qui pourrait nuire à la cohésion sociale et à la paix de notre pays.

Fait à Moroni, le 09 juin 2026

La Gazette des Comores

Une information plurielle, une liberté de pensée et de ton

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km

## TECHNOPOLE NUMÉRIQUE :

## 34 jeunes reçoivent leurs attestations

*Le Technopole Numérique a organisé la semaine dernière, au ministère des Postes et Télécommunications, la cérémonie de remise d'attestations consacrée aux étudiants de l'IUT ayant suivi une formation intensive en développement web. Durant quatre semaines, 10 formateurs issus du Technopole ont encadré 34 bénéficiaires, tous étudiants de première année en génie informatique. Cette formation pratique leur a permis d'acquérir les bases essentielles pour concevoir et développer des sites web fonctionnels.*

Quatre mois après le lancement de la phase pilote du Technopole Numérique, les résultats commencent déjà à se

concrétiser. Cette cérémonie de remise d'attestations démontre que les initiatives engagées ne restent pas théoriques mais se traduisent par des formations pratiques, des projets concrets et une montée en compétence visible des étudiants. Oumouri Mmadi Hassani, ministre des Postes et des Télécommunications, de l'Économie numérique et de la Transparence, dans son discours, a insisté sur la nécessité de bâtir une véritable communauté numérique, en soulignant que l'intégration des outils de l'intelligence artificielle et la mutualisation des connaissances au sein du Technopole constituent des leviers essentiels pour donner une visibilité accrue aux compétences locales. « Nous sommes en train de constituer une

communauté numérique », a-t-il affirmé, appelant à faire émerger un écosystème technologique capable de porter haut la compétence comorienne sur la scène régionale et internationale.

Au nom des bénéficiaires, Hadi Said, étudiant en 1ère année à l'IUT, a pris la parole pour retracer les principaux atouts de cette formation intensive. Il a souligné l'importance des compétences acquises, allant de la conception de sites web à la maîtrise des outils numériques, et a exprimé sa gratitude envers les formateurs ainsi que les responsables du Technopole Numérique. Rappelant que cette expérience constitue une étape décisive vers la constitution d'une nouvelle génération de talents numériques aux Comores, Hadi Said a également

insisté sur la valeur de l'esprit collectif qui a animé les participants. Selon lui, la dynamique de groupe et le partage de savoirs entre étudiants et encadrants ont permis de renforcer la confiance et l'ambition de chacun. Il a conclu en affirmant que cette formation ouvre la voie à une meilleure intégration des jeunes comoriens dans l'économie numérique, tout en les préparant à devenir des acteurs capables de transmettre à leur tour ces connaissances.

Parmi les bénéficiaires, Hichma Mohamed a livré devant le public présent un témoignage particulièrement révélateur de l'impact de cette formation. Elle a expliqué avoir pu comprendre les bases de HTML et CSS, deux langages fondamentaux du développement web, et surtout

apprendre à les appliquer dans des projets concrets. Elle a ajouté que cette expérience lui donnait désormais la capacité non seulement de mettre en pratique ces acquis, mais aussi de les transmettre à d'autres étudiants, contribuant ainsi à élargir le cercle des jeunes formés au numérique. La présentation de deux projets réalisés par les étudiants a démontré la pertinence de cette initiative et son potentiel pour le renforcement du numérique. Cette première édition marque ainsi une étape importante où les jeunes bénéficiaires deviennent les premiers ambassadeurs d'une dynamique appelée à s'élargir et à se renforcer selon les responsables du Technopole Numérique.

Aticki Ahmed Ismael

## LUTTE CONTRE LA POLLUTION :

## Dix projets préqualifiés pour transformer le plastique en emplois verts

*Réunis à la Maison de l'emploi, la Commission de l'Océan Indien (COI), l'Agence française de développement et le gouvernement comorien ont proclamé les dix initiatives locales retenues dans l'appel à projets ExPLOI.*

*Collecte incitative, pavés recyclés, pyrolyse ou applications mobiles, toutes misent sur la même matière, le déchet plastique, pour bâtir une filière d'économie circulaire sur les trois îles.*

L'événement s'est tenu mardi 9 juin dernier, en marge de l'atelier de formation co-organisé par le projet Facilité Emploi 2 et le projet ExPLOI. Pendant près d'une heure, chacun a insisté sur le même triptyque : réduire la pollution, structurer une filière locale, créer des emplois durables pour les jeunes et les femmes. L'événement s'inscrit dans la dynamique d'ExPLOI (Expédition Plastique Océan Indien), initiative portée par la COI pour renforcer la coopération régionale contre la pollution plastique, financée par l'AFD et le Fonds français pour l'environnement mondial avec l'ambition de

valoriser les initiatives locales. Les dossiers retenus couvrent l'ensemble de l'archipel et adressent toute la chaîne, de la prévention à la transformation. Tous partagent un point commun : faire du déchet une ressource économique.

Trois tendances émergent : la territorialisation du fait que chaque île aura ses unités, la professionnalisation par les procédures, marchés, export pilote et la digitalisation via REDEEC qui veut fluidifier les flux. Par ailleurs, les dix porteurs ne repartent pas avec un simple label. Selon les organisateurs, ils bénéficieront d'un parcours de renforcement : formation, mise en réseau, appui technique avec l'Agence nationale de gestion des déchets. Une logique déjà annoncée par la COI, qui prévoit un accompagnement prolongé jusqu'en 2029 via formations, webinaires et appuis institutionnels. Le rapprochement entre Facilité Emploi 2 et ExPLOI vise à apporter une réponse sociale concrète face à l'urgence environnementale. Dans un pays où les plages sont régulièrement souillées et où la biodiversité marine est sous pression, les autorités misent sur des



solutions locales plutôt que sur de grandes infrastructures importées.

La prochaine étape sera la phase de maturation des projets, avec études techniques et modèles économiques à consolider avant le financement final. Désormais la bataille contre le plastique se jouera dans les quartiers, avec des collecteurs, des artisans et des start-up, pas seulement dans les conférences. L'objectif affiché n'était pas seule-

ment de distinguer des lauréats, mais de créer un espace de dialogue entre institutions, bailleurs, collectivités et société civile. Dans leurs interventions, les organisateurs ont salué le rôle de l'AFD ainsi que l'action régionale de la COI contre la pollution plastique dans l'Indianocéanie. En choisissant de lier pré-qualification et formation, les initiateurs soulignent que la lutte contre les déchets plastiques ne peut

se réduire à une réponse technique. Elle doit être une opportunité économique locale. Les dix porteurs préqualifiés incarnent donc cette double promesse. Reste désormais à transformer cet élan en entreprises viables, capables de répondre à la fois aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques du pays.

Hamdi Abdillahi Rahilie

## EXAMENS NATIONAUX :

## 44 609 candidats attendus aux examens nationaux

*A l'approche des examens nationaux, session 2026, l'Office national des examens et concours (Onec) se prépare au bon déroulement des épreuves qui débutent le 14 juillet prochain. Cette année, l'Office a enregistré au total 44 609 candidats, dont 13 116 aux épreuves du baccalauréat général, 12 238 au brevet du premier cycle (BEPC) et 19 255 au concours d'entrée en sixième.*

C'est dans quelques jours que les candidats inscrits aux examens nationaux seront confrontés aux épreuves écrites et orales. Ainsi, il était nécessaire de connaître le nombre d'inscrits. Contacté par La Gazette, l'Office national a divulgué au total 19 255 candidats enregistrés à l'examen de passage en sixième dont 9765 à Ngazidja, 7847 à Ndzouani et 1643 à

Mohéli. En ce qui concerne le baccalauréat, ils sont au nombre de 13 116, dont 6125 à Ngazidja, 5427 à Ndzouani et 1564 à Mohéli.

S'agissant du baccalauréat, 13 116 candidats se présenteront aux épreuves. La répartition par île fait état de 6 125 candidats à Ngazidja, 5 427 à Ndzouani et 1 564 à Mohéli. Le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) enregis-

tre quant à lui 12 238 inscrits, dont 6 333 à Ngazidja, 4 859 à Ndzouani et 1 046 à Mohéli.

Il faut également préciser que toutes les dispositions sont mises en place pour favoriser un bon déroulement des épreuves. Les centres et sous centres d'examen se préparent en termes de capacités d'accueil et bientôt les cartes de convocation seront distribuées dans les établissements scolaires

respectifs pour que chaque candidat puisse s'identifier. Et comme chaque année, les mesures seront les mêmes dans les salles d'examen, aucun candidat ne doit se munir d'un smartphone d'une manière ou d'une autre et l'accent sera mis sur la surveillance pour tenter de lutter contre les fraudes.

Kamal Gamal

LITTÉRATURE :

# Hawa Ahmed raconte les coulisses des crises du continent



*La diplomate Hawa Ahmed Youssouf publie, le 11 juin 2026, un ouvrage de témoignage retraçant ses missions entre 2010 et 2023 en Centrafrique, à Madagascar, aux Comores et au Mali, où elle a contribué à la gestion de crises politiques et aux négociations de paix.*

Avec « Diplomate djiboutienne au cœur des tumultes africains (2010-2023) », Hawa Ahmed Youssouf livre un témoignage rare sur les réalités de la diplomatie africaine. Première femme africaine nommée Représentante spéciale de l'Union africaine en 2010, elle dévoile les dessous d'un univers souvent inaccessible au grand public. Dans cet ouvrage, elle expose « les coulisses de la résolution des crises et conflits » des expériences vécues au cœur de situations politiques complexes. De la Centrafrique à Madagascar, en passant par les Comores et le Mali-Gao, l'auteure retrace des missions marquées par l'instabilité et les enjeux sécuritaires.

Mais le récit ne se limite pas à la géopolitique. L'ouvrage met également en lumière un parcours personnel singulier. « Son désir acharné d'évoluer », lit-on dans le livre, témoigne d'une trajectoire construite dans la résilience, malgré des environnements parfois hostiles. A travers ce livre, elle partage l'expérience vécue dans son enfance, son désir acharné d'évoluer en dépit d'un environnement difficile, sa détermination et sa résilience dans les contrées sécuritaires éloignées et hostiles dans lesquelles elle a opéré.

Dans ces pages, elle relate les défis et risques liés à des événements politiques de premier plan qu'elle a menés, et ce dans le cadre de ses missions de prévention des crises sous la direction de l'Union africaine et des Nations unies. À la fois témoignage et document historique, ce livre offre un éclairage précieux sur les dynamiques africaines contemporaines. Il est disponible dès ce 11 juin 2026 sur Amazon, à la Fnac et dans plusieurs librairies.

Mohamed Ali Nasra

PRODUCTION DE VANILLE :

# Les producteurs de Mohéli bénéficient des retombées du commerce équitable

Réunis à Fomboni le 6 juin dernier, les producteurs de vanille membres de la coopérative PROVABÉ (Promotion de la Vanille Bio Équitable) ont reçu les primes issues du commerce biologique et équitable ainsi que le différentiel de prix de la vanille verte. Une cérémonie qui a mis en lumière les retombées d'un partenariat visant à améliorer les revenus des cultivateurs et à valoriser la vanille comorienne sur les marchés internationaux.

Fomboni, Mohéli, dans une ambiance conviviale, la coopérative PROVABÉ, en partenariat avec l'entreprise comorienne Vaniacom, a organisé samedi 6 juin à l'Alliance française de Fomboni une cérémonie de remise du différentiel de prix de la vanille verte ainsi que des primes issues du

commerce biologique et équitable. L'événement a rassemblé de nombreux producteurs de vanille de Mohéli, des représentants des autorités locales, des partenaires techniques et économiques de la filière, ainsi que l'ambassadeur de France aux Comores. Tous sont venus saluer les performances des cultivateurs et les progrès réalisés dans le cadre du commerce équitable. Depuis plusieurs années, PROVABÉ et Vaniacom collaborent afin d'améliorer la qualité de la vanille comorienne, faciliter son exportation et garantir une meilleure rémunération aux producteurs.

Malgré les défis liés au changement climatique, aux fluctuations du marché international et aux incertitudes économiques, les producteurs ont su maintenir des standards de qualité répondant aux exigences des acheteurs internatio-

naux. Prenant la parole, la présidente-directrice générale de PROVABÉ, Mme Sitti Djaouharia, a rendu hommage à l'engagement des cultivateurs. « Cette réussite est le fruit de votre engagement, de votre rigueur et de votre volonté constante de préserver la qualité de la vanille comorienne », a-t-elle déclaré. Elle a souligné l'importance de la certification biologique et équitable dans la valorisation de la production locale. Grâce à ce dispositif, la vanille achetée aux producteurs à 1 250 francs comoriens le kilogramme a pu être commercialisée à près de 4 000 francs, permettant ainsi de générer des revenus supplémentaires redistribués sous forme de primes aux producteurs.

Moment fort de la cérémonie, un chèque de 30,23 millions de francs comoriens a été remis à PROVABÉ Éducation. Cette enve-

loppe financière servira à soutenir des initiatives en faveur de la scolarisation des enfants issus des familles productrices de vanille. À travers cette démarche, PROVABÉ réaffirme sa volonté de promouvoir un modèle économique plus équitable et durable, dans lequel les pro-

ducteurs bénéficient directement de la valeur ajoutée de leur travail. Une initiative qui contribue à consolider la filière vanille aux Comores tout en améliorant les conditions de vie des communautés rurales.

Riwad



**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le, \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

## COUPE DES COMORES :

## Replay de la finale de la ligue de Ngazidja

*C'est fait, pour la cinquième année de suite, le vainqueur de la finale de la Coupe des Comores sera un club de Ngazidja. À l'issue des deux demi-finales jouées en début de semaine, Atomic Ngome et Djabal FC valident leur billet pour la finale, au dépend respectivement de Wemani FC (2-0), et Beressé Club (1-1, 5 tab 4). Cette finale constituera une cinquième confrontation cette saison entre ces deux clubs.*

Tout a commencé mardi par la demi-finale, qui a opposé Atomic Ngome, finaliste de la coupe au niveau de Ngazidja et Wemani FC vainqueur de la coupe à Mwali au dépend de Fomboni club. Dans une rencontre complètement décousue, Atomic Ngome s'en est sorti sans trembler en s'imposant (2-0), contre des mohéliens trop timorés. Contrairement à ce que nous avons l'habitude de voir avec les clubs de Mwali, Wemani n'a rien proposé, sauf essayer de camper sur sa défense en espérant procéder par contre-attaque. Un schéma qui n'a pas dit tout marcher face à un adversaire très technique mais, surtout supérieur dans tous les compartiments du jeu. Dès le début de la

rencontre, Atomic a imposé son rythme de jeu, en procédant à une pression haute, ce qui gênait énormément les relances des joueurs de Fomboni. Cette domination n'a pas mis du temps à se concrétiser. À la 16e minute, Atomic Ngome ouvrait le score sur une combinaison de jeu, grâce à Mahavy Tiana, avant de corser le score quelques minutes plus tard par l'intermédiaire de Randrianarisoa. Deux buts largement suffisants, pour permettre à Atomic Ngome de gérer la rencontre. Malgré quelques tentatives, le club de Wemani n'avait vraiment pas les moyens de faire mal au noir et blancs de Ntsudjini.

Dans la deuxième demi-finale, les choses ont été plus compliquées pour Djabal FC, qui a dû attendre la séance fatidique des tirs au buts pour être délivrer du piège Beressé Club. Dans une rencontre à haute intensité, les deux clubs ont tout donné pour offrir au public venu en masse, un spectacle digne d'une demi-finale de Coupe des Comores. Pour la deuxième année de suite, Djabal FC va donc jouer la finale de la Coupe des Comores. Et pourtant, les choses n'ont pas été faciles. Dominé dans la bataille du milieu durant les trente premières minutes, Djabal FC avait



du mal à développer son jeu, qui dépend essentiellement de l'état de forme de ces deux plaques tournantes, Naim Hassane et Camavinga. Sevrés de ballon, les dépositaires du jeu de Djabal FC avaient du mal à alimenter la ligne d'attaque des bleus. Beressé Club de son côté a été entreprenant dans ses moments forts, en ouvrant le score à l'entame de la demi-heure de jeu.

Cette ouverture a eu comme effet stimulé les envies des joueurs d'Ikoni. Peu de temps avant la mi-temps, ils égalisaient sur action collective, concrétisé par Naim Hassane. Toute la deuxième mi-temps les deux équipes se sont échangées les moments de domination sans jamais trouver la faille. Tout donc se décida au tir au but, le règlement de la coupe ne permet-

tant pas la séance des prolongations. À ce petit jeu, c'est Djabal FC qui s'en est sorti, transformant ses cinq essais contre quatre pour Beressé Club. Grâce à cette victoire, Djabal FC se qualifie pour sa quatrième finale de Coupe des Comores et tenter de la remporter pour la troisième fois, la deuxième de suite.

Imtiyaz

## MEDIAS :

## CANAL+ Comores diffusera l'intégralité de la Coupe du monde

*Suite à une vague d'interrogations et de rumeurs persistantes sur les réseaux sociaux annonçant une éventuelle non-diffusion de la Coupe du Monde en Afrique francophone par CANAL+, la situation semble désormais clarifiée. Contacté par nos soins, le 8 juin dernier, le représentant de CANAL+ aux Comores, Cedric AFFOUM, a tenu à apporter une réponse ferme et rassurante.*

Face à l'inquiétude grandissante des amateurs de football, CANAL+ Comores a décidé de lever toute ambiguïté en annonçant une nouvelle de taille. « Les Comores seront le seul pays d'Afrique francophone à diffuser l'intégralité de la Coupe du Monde sur le bouquet CANAL+ ». Dans un contexte où les droits de diffusion suscitent souvent débats et frustrations, cette annon-

ce vient positionner les Comores comme une exception dans l'espace francophone africain. L'opérateur entend ainsi offrir une couverture complète de la compétition, permettant aux abonnés de suivre chaque rencontre, sans exception.

Soucieuse de rendre cet événement mondial accessible au plus grand nombre, la filiale comorienne précise également que « l'intégralité des matchs sera disponible dès la formule ÉVASION, au tarif de 8 000 KMF ». Une stratégie tarifaire qui vise à démocratiser l'accès à la compétition et à toucher un public élargi, aussi bien les nouveaux abonnés que ceux déjà abonnés. Sur le plan technique, CANAL+ Comores promet une expérience optimale grâce à un dispositif adapté aux nouveaux usages. « Les abonnés pourront suivre tous les matchs en direct grâce à un dispositif double écran, à la télévision, sur la chaîne n°83 du bouquet CANAL+, et sur mobile via l'application CANAL+, disponible sur tout le

territoire national », indique le représentant de CANAL+.

Au-delà de l'aspect commercial, cette initiative traduit une volonté affirmée de renforcer la proximité avec les abonnés et de répondre aux attentes des passionnés de football. CANAL+ Comores affirme ainsi « réaffirmer son engagement à offrir aux passionnés de football une expérience de diffusion aux standards internationaux et à permettre à chacun de vivre pleinement chaque émotion de la Coupe du Monde ». L'offre est d'ores et déjà accessible « en boutiques CANAL+ et chez les points de vente agréés », précise-t-il. Avec cette annonce, CANAL+ Comores s'impose comme un acteur clé de la diffusion sportive dans le pays, promettant aux supporters comoriens une immersion totale au cœur de la plus grande compétition footballistique mondiale.

Mohamed Ali Nasra



**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédactrice en chef**  
 Andjouza Abouheir  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 Mohamed Youssouf  
 Sanaa Chouzour  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 A Bardraoui  
 Mohamed Ali Nasra  
 Hamdi Abdillahi Rahilie  
 El-Aniou Fatima  
 Aticki Ahmed Ismael  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



UNION DES COMORES  
Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DES TRANSPORTS MARITIME ET AERIEN  
PROJET INTERCONNECTIVITE MARITIME DES COMORES

## SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) COMPTABLE

Date de l'avis : 09 juin 2026

### 1. Présentation du projet

L'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet Inter Connectivité Maritimes des Comores, et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour le recrutement d'un Comptable. Ce contrat sera exécuté conformément au règlement de passation des marchés de la Banque mondiale.

Une Unité de Gestion du Projet (UGP) est mise en place pour suivre la mise en œuvre des activités du projet et le Comptable est un consultant avec des responsabilités permanent, et en plein temps.

### 2. Taches

Sous la supervision directe du/de la Responsable Administratif (ve) et financier(ère) du Projet, Le ou la consultante aura pour tâches, entre autres :

#### a. Comptabilité et enregistrement financiers

- Assurer la tenue régulière, fiable et exhaustive de la comptabilité des SOP1 et SOP2.
- Enregistrer toutes les opérations financières (engagements, paiements, avances, régularisations).
- Assurer la gestion des pièces justificatives et leur archivage conformément aux exigences des bailleurs.
- Effectuer les rapprochements bancaires mensuels.

#### b. Suivi budgétaire et PTBA

- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour du PTBA annuel des SOP1 et SOP2.
- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire par activité, composante et catégorie de financement.
- Produire les tableaux de suivi des allocations, paiements cumulés, soldes disponibles et taux d'exécution.

#### c. Rapports financiers et décaissements

- Participer à la préparation des rapports de Suivi Financier (RSF) trimestriels
- Appuyer la préparation et le suivi des Demandes de Décaissement (DRF.)
- Assurer la cohérence entre données comptables, RSF et états bancaires.

#### d. Contrôle interne et audits

- Veiller au respect des procédures fiduciaires de la Banque mondiale et des autres bailleurs.
- Participer à la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne du Projet.
- Appuyer les missions d'audit interne et externe.
- Suivre la mise en œuvre des recommandations issues des audits.

#### e. Coordination et appui opérationnel

- Travailler en étroite collaboration avec le/la Spécialiste en Passation

des Marchés, le/la Spécialiste en Suivi-Évaluation et les autres membres de l'UGP.

- Fournir toute information financière requise par la Coordination du Projet et les partenaires techniques et financiers

### 3. Profil requis et qualifications requises :

- Être de nationalité comorienne ;
- Être titulaire d'un diplôme Universitaire de niveau minimum BAC+4 en comptabilité, finance, gestion ou domaine équivalent.
- Minimum 5 années d'expérience en comptabilité et gestion financière de projets ;
- Expérience confirmée dans des projets financés par la Banque Mondiale ou des bailleurs internationaux (BAD, AFD, BID) ;
- Une expérience spécifique dans des projets d'infrastructures portuaires ou de transport constitue un atout majeur ;
- Bonne maîtrise des procédures fiduciaires de la Banque Mondiale (PTBA, RSF, décaissements, audits) ;
- Maîtrise des outils informatiques et des logiciels comptables Tompro ;
- Excellentes capacités d'analyse financière et de reporting.
- Intégrité, rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité à respecter les délais et à travailler sous pression
- Bon esprit d'équipe et sens de la communication

4. L'Unité de Gestion du Projet invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Lettre de manifestation d'intérêt et de motivation, Curriculum Vitae, Références professionnelles et détails sur des prestations similaires, etc.).

5. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, en version électronique. La mission est prévue pour six (6) mois renouvelables.

6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (septième version février-2025 « Sélection de Consultants Individuels (SCI) »).

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et obtenir les termes des références à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 08 heures 30 min à 16 heures (heure locale de Moroni – Union des Comores) du lundi au vendredi.**

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous **au plus tard le lundi 23 juin 2026 à 16 heures (heure locale de Moroni – Union des Comores)** ; adressé à Monsieur le Coordonnateur du Projet PICMC « **Manifestation d'intérêt N°2026/02/PICMC/ intitulé du poste** »

9. Projet Inter Connectivité Maritime des Comores - Moroni Coulée – Route Garage Mrikao - Tél : +269-733-21-63- Email : [connectivitecomoros@gmail.com](mailto:connectivitecomoros@gmail.com) copie à [rpm.connectivitecomoros@gmail.com](mailto:rpm.connectivitecomoros@gmail.com).